

États financiers de

**LA GREAT-WEST, COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE
FPG équilibré IG/GWL**

31 décembre 2010

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux titulaires de polices du
FPG équilibré IG/GWL
de La Great-West, compagnie d'assurance-vie

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FPG Marché monétaire IG/GWL, qui comprennent les états de l'actif net aux 31 décembre 2010 et 2009, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FPG Marché monétaire IG/GWL aux 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 15 avril 2011

FPG équilibré IG/GWL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ÉTAT DE L'ACTIF NET

| Au 31 décembre | 2010 | 2009 |
|-------------------------------------------|-------------------|------------------|
| | (\$) | (\$) |
| Actif : | | |
| Placements | 75,550,685 | 1,711,454 |
| Trésorerie et placements à court terme | - | - |
| Intérêts courus et dividendes à recevoir | - | - |
| Montant à recevoir des fonds sous-jacents | - | - |
| Montant à recevoir de l'administrateur | 1,525 | 382 |
| | 1,525 | 382 |
| Total de l'actif | 75,552,210 | 1,711,836 |
| Passif : | | |
| Découvert bancaire | - | - |
| Montant à verser aux fonds sous-jacents | - | - |
| Distributions de revenu à verser | - | - |
| Charges à payer | 1,729 | 307 |
| Autres passifs | - | - |
| | 1,729 | 307 |
| Total du passif | 1,729 | 307 |
| Actif net | 75,550,481 | 1,711,529 |

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

| Pour l'exercice terminé le 31 décembre | 2010 | 2009 |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------|
| | (\$) | (\$) |
| Actif net – au début | 1,711,529 | - |
| Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux éléments suivants : | | |
| Exploitation | 3,296,600 | (1,525) |
| Dépôts des titulaires de polices | 71,878,040 | 1,713,657 |
| Retraits des titulaires de polices | (1,335,688) | (603) |
| Augmentation (diminution) de l'actif net | 73,838,952 | 1,711,529 |
| Actif net – à la fin | 75,550,481 | 1,711,529 |

ÉTAT DES RÉSULTATS

| Pour l'exercice terminé le 31 décembre | 2010 | 2009 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|
| | (\$) | (\$) |
| Revenu : | | |
| Dividendes | - | 198 |
| Intérêts et autres revenus | 381,950 | 1,432 |
| | 381,950 | 1,630 |
| Charges : | | |
| Frais de gestion | 174,879 | 203 |
| Services administratifs | 80,126 | 90 |
| Taxe sur les produits et services / | | |
| Taxe de vente harmonisée | 24,500 | 14 |
| Autres | 61 | - |
| | 279,566 | 307 |
| Bénéfice (perte) net | 102,384 | 1,323 |
| Gain (perte) réalisé | 210,006 | (401) |
| Gain (perte) non réalisé | 2,984,210 | (2,447) |
| Gain (perte) net réalisé et non réalisé sur placements et opérations de change | 3,194,216 | (2,848) |
| Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée à l'exploitation | 3,296,600 | (1,525) |

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour les deux derniers exercices.

VALEURS UNITAIRES

| | | 2010 | 2009 |
|------------------------------------------------------------------------|-------|-------|--------|
| | Série | (\$) | (\$) |
| Valeur liquidative | A1 | 10.44 | 9.98 |
| Au 31 décembre | A2 | 10.43 | 9.97 |
| | B1 | 10.43 | 9.97 |
| | B2 | 10.42 | 9.97 |
| Augmentation (diminution) nette liée à l'exploitation, par part | A1 | 0.46 | (0.02) |
| Pour l'exercice terminé le | A2 | 0.46 | (0.03) |
| 31 décembre | B1 | 0.46 | (0.03) |
| | B2 | 0.45 | (0.03) |

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

| | | 2010 | 2009 |
|------------------------------------------------------|-------|-----------|---------|
| | Série | | |
| Actif net (en milliers de dollars) | A1 | 24,824 | 178 |
| Au 31 décembre | A2 | 49,545 | 1,522 |
| | B1 | 390 | 1 |
| | B2 | 791 | 11 |
| Parts en circulation | A1 | 2,377,516 | 17,822 |
| Au 31 décembre | A2 | 4,750,006 | 152,574 |
| | B1 | 37,443 | 100 |
| | B2 | 75,924 | 1,104 |
| Ratio des frais de gestion | A1 | 0.03 | 0.03 |
| Pour l'exercice terminé le | A2 | 0.03 | 0.03 |
| 31 décembre | B1 | 0.03 | 0.03 |
| | B2 | 0.03 | 0.03 |
| Taux de rotation du portefeuille (non audité) | | | |
| Pour l'exercice terminé le 31 décembre | | 0.19 | 0.00 |

FPG équilibré IG/GWL

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ÉTAT DES PLACEMENTS

Au 31 décembre 2010

| | Nombre de parts | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) | Exposition indirecte aux risques liés aux instruments financiers | | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------|-------------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------|---------------------|
| | | | | Risque de change | Risque de taux d'intérêt | Autre risque de prix | Risque de crédit |
| Fonds communs de placement | | | | | | | |
| Fonds d'actions canadiennes IG FI, série S | 640,244 | 6,664,328 | 7,568,769 | | | ✓ | |
| Fonds d'actions internationales IG Templeton, série S | 395,754 | 3,644,533 | 3,770,703 | ✓ | | ✓ | |
| Fonds en obligations canadiennes Investors, série S | 1,509,833 | 15,191,301 | 15,127,318 | | ✓ | | ✓ |
| Fonds d'actions canadiennes Investors, série S | 793,146 | 13,960,714 | 15,126,953 | ✓ | | ✓ | |
| Fonds d'actions européennes Investors, série S | 408,600 | 3,613,713 | 3,767,452 | ✓ | | ✓ | |
| Fonds d'obligations gouvernementales Investors, série S | 2,804,454 | 15,143,949 | 15,133,115 | | ✓ | | ✓ |
| Fonds de croissance panasiatique Investors, série S | 330,767 | 3,432,577 | 3,771,304 | ✓ | | ✓ | |
| Fonds Croissance grande capitalisation É.-U. Investors, série S | 384,852 | 3,634,496 | 3,749,881 | ✓ | | ✓ | |
| Fonds Valeur grande capitalisation É.-U. Investors, série S | 146,509 | 7,283,311 | 7,535,190 | ✓ | | ✓ | |
| Total des placements | | 72,568,922 | 75,550,685 | | | | |

Les 5 principaux titres de chaque fonds sous-jacent au 31 décembre 2010 :

| | % de la valeur liquidative du fonds sous-jacent | | % de la valeur liquidative du fonds sous-jacent |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <i>Fonds sous-jacent : Fonds d'actions canadiennes IG FI</i> | | | |
| La Banque Toronto-Dominion | 6.6 | Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,00 %, 15-06-2012 | 9.0 |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | 5.4 | Gouvernement du Canada, 3,75 %, 01-06-2012 | 6.1 |
| Suncor Énergie Inc. | 4.6 | Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,95 %, 15-03-2015 | 6.1 |
| Société d'énergie Talisman Inc. | 3.7 | Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,15 %, 15-06-2014 | 4.3 |
| Canadian Natural Resources Ltd. | 3.5 | Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,60 %, 15-06-2013 | 4.2 |
| <i>Fonds sous-jacent : Fonds d'actions internationales IG Templeton</i> | | | |
| Siemens AG | 2.1 | Trésorerie et placements à court terme | 5.2 |
| Vodafone Group PLC | 1.8 | Newcrest Mining Ltd. | 2.6 |
| Samsung Electronics Co. Ltd. | 1.8 | HTC Corp. | 2.4 |
| Unilever NV CVA | 1.8 | Toyota Motor Corp. | 2.4 |
| Nintendo Co. Ltd. | 1.8 | Sony Corporation | 2.4 |
| <i>Fonds sous-jacent : Fonds en obligations canadiennes Investors</i> | | | |
| Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,60 %, 15-06-2013 | 4.9 | Google Inc., catégorie A | 4.8 |
| Trésorerie et placements à court terme | 4.3 | Cisco Systems Inc. | 4.4 |
| Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,20 %, 15-03-2014 | 4.1 | Trésorerie et placements à court terme | 4.3 |
| Gouvernement du Canada, 8,00 %, 01-06-2027 | 4.0 | Apple Inc. | 4.0 |
| Province de la Colombie-Britannique, 0 %, 09-06-2014 | 2.9 | Amazon.com Inc. | 3.5 |
| <i>Fonds sous-jacent : Fonds d'actions canadiennes Investors</i> | | | |
| Suncor Énergie Inc. | 9.2 | Berkshire Hathaway Inc., catégorie A | 7.0 |
| Canadian Natural Resources Ltd. | 7.7 | Philip Morris International Inc. | 6.7 |
| Société aurifère Barrick | 5.5 | News Corp., catégorie A | 6.0 |
| Banque Royale du Canada | 4.7 | Comcast Corp., actions spéciales de catégorie A | 5.7 |
| The Mosaic Co. | 4.6 | McDonald's Corp. | 5.6 |
| <i>Fonds sous-jacent : Fonds d'actions européennes Investors</i> | | | |
| Trésorerie et placements à court terme | 4.7 | | |
| BNP Paribas SA | 4.0 | | |
| British American Tobacco PLC | 3.0 | | |
| Rio Tinto PLC | 2.9 | | |
| Total SA | 2.6 | | |

FPG équilibré IG/GWL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2010

1. Organisation du Fonds, date de fin d'exercice et généralités

a) Organisation du Fonds et date de fin d'exercice

La Great-West, compagnie d'assurance-vie est l'émetteur unique des contrats individuels d'assurance à capital variable en vertu duquel les placements sont effectués dans le Fonds. Les actifs du Fonds appartiennent à l'émetteur et sont distincts de ses autres actifs. Le Fonds ne constitue pas une entité légale distincte, mais il est distinct des autres actifs de l'émetteur. Les activités du Fonds ont commencé le 30 novembre 2009.

Le Fonds représente l'actif net attribuable aux titulaires de polices investi dans un ou plusieurs fonds communs de placement sous-jacents gérés par le Groupe Investors. Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts et il offre actuellement six séries de parts.

Les états financiers du Fonds sont présentés aux 31 décembre 2010 et 2009, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et pour l'exercice allant du début des activités du Fonds jusqu'au 31 décembre 2009.

b) Généralités

i) Les placements du Fonds consistent en des parts de série S d'un ou de plusieurs fonds communs de placement sous-jacents du Groupe Investors (les « fonds sous-jacents »). Toutes les opérations visant les fonds sous-jacents sont exécutées selon la valeur liquidative par part ou par action chaque jour d'opérations. Aucune commission ni aucuns frais ne sont payés par le Fonds ou les fonds sous-jacents à l'égard de l'achat ou du rachat de parts.

ii) L'émetteur agit également à titre de gérant du Fonds.

iii) La Société de gestion d'investissement I.G. Ltée est l'administrateur du Fonds. Le Fonds est distribué par Services Financiers Groupe Investors Inc. (le « distributeur »). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales en propriété exclusive de Société financière IGM Inc.

iv) La Great-West, compagnie d'assurance-vie et Société financière IGM Inc. sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Les PCGR exigent que la direction formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les principales conventions comptables du Fonds sont les suivantes :

a) Évaluation des placements

Les placements sont réputés être détenus à des fins de transaction conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », (le « chapitre 3855 ») et sont donc comptabilisés à la juste valeur. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction, et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements. Le coût des titres présentés dans l'état du portefeuille de placements représente le montant payé pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les placements dans les fonds sous-jacents sont comptabilisés à la juste valeur, qui correspond à la valeur liquidative par part calculée conformément aux documents de placement desdits fonds sous-jacents. Si, de l'avis du gérant, la valeur à la cote d'un fonds sous-jacent devait être inexacte, non fiable ou non disponible, la juste valeur du titre serait alors estimée au moyen de techniques d'évaluation appropriées et acceptées au sein du secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un placement, calculée au moyen d'un modèle d'évaluation, nécessite le recours à des données et à des hypothèses fondées sur des données de marché observables, dont celles sur la volatilité et d'autres taux ou prix applicables. Dans certaines circonstances restreintes, la juste valeur estimative d'un titre peut être calculée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Aux 31 décembre 2010 et 2009, les placements étaient évalués en fonction de la valeur liquidative par part calculée conformément aux documents de placement de chaque fonds sous-jacent. Selon le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, il s'agit d'une évaluation de niveau 1. Il n'y a eu aucun transfert important depuis ou vers le niveau 1 au cours de l'exercice.

b) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme se composent de dépôts en espèces et de titres de créance à court terme dont la durée est de moins de un an au moment de leur acquisition. La trésorerie et les placements à court terme sont comptabilisés à la juste valeur.

c) Devises

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens. Le Fonds n'a pas réalisé d'opérations importantes et il n'a pas non plus de soldes importants en devises.

d) Constatation des revenus

Le revenu de placement est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les distributions ou les dividendes des fonds sous-jacents sont constatés au moment où la valeur liquidative des fonds sous-jacents est calculée sur une base ex-dividende. Le revenu d'intérêts est fondé sur le nombre de jours pendant lesquels le titre est détenu au cours de l'exercice.

Les résultats du Fonds, y compris le bénéfice net, le gain (la perte) réalisé(e) et non réalisé(e), sont généralement répartis au prorata entre toutes les séries de parts, sauf les éléments attribuables spécifiquement à une série ou à plusieurs séries.

e) Données par part

i) On obtient l'actif net par part en divisant l'actif net attribuable au Fonds ou à une série par le nombre total de parts du Fonds ou de la série en circulation.

ii) L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net du Fonds ou de la série liée aux activités de la période divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de l'exercice.

f) Autres actifs et passifs

Pour les besoins du classement, conformément au chapitre 3855, les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir des fonds sous-jacents ainsi que les autres actifs sont désignés comme prêts et créances, et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. De façon similaire, les créanciers pour titres rachetés, les charges à payer et les autres passifs sont désignés comme autres passifs financiers et sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement se rapproche de la juste valeur de ces actifs et passifs.

g) Modification comptable future

Le Conseil des normes comptables (le « CNC ») du Canada a confirmé son plan visant l'adoption de toutes les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), à compter du 1^{er} janvier 2011 pour la plupart des entités ayant une obligation d'information du public.

En septembre 2010, le CNC a approuvé un report facultatif de un an en ce qui concerne l'adoption pour la plupart des fonds de placement, et ce, jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. En janvier 2011, le CNC a approuvé la prorogation, pour une année additionnelle, du report facultatif de un an pour la plupart des fonds de placement, et ce, jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Par conséquent, le Fonds adoptera les IFRS pour son exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013 et publiera ses premiers états financiers conformes aux IFRS, y compris les informations comparatives, pour la période intermédiaire se terminant le 30 juin 2013.

L'administrateur a commencé à planifier le passage aux IFRS, notamment en relevant les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et en évaluant les incidences probables de ce passage aux IFRS sur l'ensemble des activités commerciales connexes.

D'après les résultats de l'évaluation faite par l'administrateur jusqu'à présent, en ce qui concerne les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'incidence du passage aux IFRS devrait se limiter à la présentation d'informations supplémentaires dans les notes et à une possible modification de la présentation d'ensemble des états financiers; l'adoption des IFRS ne devrait toutefois pas avoir d'incidence sur la valeur liquidative. Cependant, les conclusions de cette évaluation pourraient changer si de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations de normes existantes étaient publiées.

FPG équilibré IG/GWL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2010

3. Frais de gestion et autres charges

- a) Chaque série du Fonds assumera les charges qui pourront lui être imputées spécifiquement. Les charges courantes du Fonds seront réparties au prorata entre les séries du Fonds.
- b) L'émetteur offre des services de placement et des services-conseils ou en prévoit la prestation. Le Fonds paie des frais de gestion à l'émetteur en échange de ces services. Tel qu'il est stipulé dans le dépliant explicatif, les frais de gestion sont calculés selon des taux annuels, en fonction de l'actif net quotidien de chaque série, et ils sont cumulés quotidiennement.
- c) Le Fonds verse des frais administratifs à l'administrateur et, en retour, celui-ci prend en charge les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais particuliers. Tel qu'il est stipulé dans le dépliant explicatif, les frais administratifs sont calculés selon des taux annuels, en fonction de l'actif net quotidien de chaque série, et ils sont cumulés quotidiennement.
- d) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée.

4. Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est réputé être une fiducie entre vifs en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu d'un fonds distinct est censé être versé aux porteurs de parts, de sorte que le fonds distinct ne réalise pas de bénéfices imposables. Par ailleurs, les gains et les pertes en capital sont réputés revenir aux porteurs de parts et non à la fiducie. Les gains ou les pertes réalisés peuvent être réduits du montant des gains ou des pertes réalisés par les porteurs de parts au rachat de leur placement. En conséquence, aucune charge d'impôts n'est inscrite dans les états financiers du Fonds.

5. Ratio des frais de gestion (« RFG »)

Le RFG est établi d'après le total des charges de l'exercice attribuables à chaque série et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de l'exercice. Le RFG est annualisé pour les exercices de moins de un an. Lorsqu'un fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le RFG de ce fonds comprend la partie du RFG du fonds sous-jacent attribuable au placement en question. En conséquence, le RFG présenté pour le Fonds ne comporte aucuns frais de gestion ni autres frais ayant fait l'objet d'une renonciation par suite d'un placement dans un fonds sous-jacent. Certaines charges qui ne sont pas récurrentes, ou dont le montant ou le moment est incertain, n'ont pas été annualisées.

6. Taux de rotation du portefeuille

Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement le portefeuille de placements du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifierait que le Fonds aurait acheté et vendu tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice donné, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de cet exercice sont importants, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

7. Risques liés aux instruments financiers

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. L'état du portefeuille de placements présente les placements dans des fonds sous-jacents détenus par le Fonds, y compris l'exposition indirecte connexe aux risques liés aux instruments financiers, à la fin de l'exercice.

a) Gestion des risques

Le Fonds a recours à une stratégie de placement passive en vertu de laquelle les placements dans les fonds sous-jacents sont fondés sur des pondérations d'actif cibles. Les pondérations cibles de chaque fonds sous-jacent et la sélection de fonds sous-jacents sont fondées sur plusieurs facteurs, dont l'incidence sur la volatilité du Fonds et la diversification des catégories d'actif. Pour faciliter la gestion des risques, le gérant et l'administrateur maintiennent également une structure de gouvernance permettant de superviser les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité avec la stratégie de placement établie par le Fonds. Les états financiers des fonds sous-jacents, lesquels comprennent une explication de leur exposition respective aux risques, peuvent être fournis sur demande. Se reporter à la note 8 pour savoir comment obtenir des renseignements supplémentaires.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats en espèces quotidiens potentiels de parts rachetables. Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif net dans les fonds sous-jacents, le risque de liquidité est atténué par la capacité de ces fonds sous-jacents à respecter leurs obligations financières à l'égard des rachats en espèces quotidiens de parts rachetables. En outre, les fonds sous-jacents maintiennent des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour assurer une liquidité adéquate.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés ou négociés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. Les placements du Fonds dans l'ensemble des fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, les fonds sous-jacents sont exposés au risque de change dans la mesure où leurs placements sont libellés ou négociés dans une autre monnaie.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers productifs d'intérêts tels que les obligations. Le Fonds ne détient pas directement d'instruments financiers productifs d'intérêts autres qu'un montant négligeable de trésorerie et de placements à court terme. Le Fonds est exposé indirectement au risque que la valeur des instruments financiers productifs d'intérêts détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. Le Fonds n'a aucune exposition directe importante au risque de crédit. La plus forte concentration indirecte de risque de crédit découle des titres de créance, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des placements représente l'exposition maximale au risque de crédit. La valeur comptable des autres actifs du Fonds représente également l'exposition maximale au risque de crédit, puisqu'ils seront réglés à court terme.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt, du risque de change ou du risque de crédit), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers négociés sur un marché ou dans un secteur du marché. Tous les titres présentent un risque de perte en capital. Pour les instruments détenus par le Fonds, le risque maximal de perte équivaut à leur juste valeur. Le gérant atténue ce risque au moyen d'une sélection minutieuse de fonds sous-jacents conformes à la stratégie de placement. Pour le Fonds, la principale exposition à l'autre risque de prix, le cas échéant, découle des placements des fonds sous-jacents dans des titres de participation et des contrats dérivés connexes.

8. Renseignements supplémentaires

Les lecteurs peuvent obtenir des renseignements supplémentaires en écrivant à Services Financiers Groupe Investors Inc., 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), R3C 3B6 ou, au Québec, 2001, rue University, bureau 2000, Montréal (Québec), H3A 2A6, ou en composant le numéro sans frais 1-888-746-6344 (1-800-661-4578 au Québec).